



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Le Président

DTNTC-DICS/MD/04-552

CP 4249 OH

Dossier suivi par : Michel DONZELLE
(mél : michel.donzelle@csa.fr - tél : 01.40.50.38.39)

Paris, le 14 SEP. 2004

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 11 février 2004, vous avez attiré mon attention sur la mauvaise réception des programmes de Radio France dans l'est parisien.

Les difficultés de réception de certaines radios dans l'est parisien et notamment des radios du service public sont connues du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Diverses investigations ont été menées au cours des dernières années par les services du Conseil supérieur de l'audiovisuel, en collaboration notamment avec Radio France, afin d'identifier les causes de ces perturbations et rechercher les solutions propres à améliorer la réception des différentes radios dans cette zone. Ces investigations ont montré que les problèmes, généralement constatés à proximité des sites d'émission de certaines radios, sont liés à l'utilisation très dense du spectre des fréquences en région parisienne.

Les services techniques du CSA ont réalisé au cours des derniers mois une nouvelle campagne de mesures très détaillée afin d'analyser plus précisément les causes de ces perturbations et d'identifier des pistes concrètes d'amélioration. Cette campagne de mesures vient de s'achever et l'analyse des résultats est en cours. Sur la base de ces analyses, le CSA espère pouvoir proposer prochainement à l'ensemble des radios concernées et à leurs diffuseurs techniques, ainsi qu'aux auditeurs et gérants d'immeubles, des solutions concrètes en vue d'améliorer la réception des radios, et notamment des radios publiques, dans l'est de Paris et les communes proches.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique BAUDIS

Monsieur Jean-Claude BUGEAT
Président
Ligue des droits de l'Homme
Section PARIS 20
BP 131
75966 PARIS CEDEX 20